

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
BUT DU DOSSIER DE CANDIDATURE	2
1. EXIGENCES FINANCIERES	2
2. MOYENS HUMAINS	2
3. CHANTIERS.....	3
3.1. LISTE DES CHANTIERS.....	3
3.2. CHANTIERS DE RÉFÉRENCES.....	3
4. ASSURANCE	4

BUT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier doit être transmis par l'entreprise lors de sa demande de labellisation.

Par ailleurs, il doit chaque année être mis à jour et communiqué.

1. EXIGENCES FINANCIERES

L'entreprise doit démontrer son aptitude financière et sa capacité propre à mener à bien les travaux qui lui sont confiés.

Pour ce faire, elle fournira annuellement les informations suivantes portant sur le dernier exercice comptable :

- Chiffre d'affaires global ;
- Montant global des travaux donnés en sous-traitance ;
- Chiffre d'affaire des travaux relatifs à la couverture en ardoises naturelles ;
- Montant des travaux donnés en sous-traitance concernant les travaux de couverture en ardoises naturelles.

Lors de l'introduction de la demande, le chiffre d'affaires global ainsi que le montant global des travaux donnés en sous-traitance devront être fournis pour les 2 derniers exercices comptables complets.

2. MOYENS HUMAINS

L'entreprise doit prouver qu'elle dispose en interne des ressources lui permettant de réaliser les travaux qui lui sont confiés, en couverture en ardoises naturelles.

Pour ce faire, l'entreprise doit transmettre les informations suivantes :

- Le curriculum vitae du responsable technique ainsi qu'une copie des diplômes et certificats de qualification
- La liste nominative du personnel actif, au niveau couverture en ardoises naturelles. Cette liste doit mentionner, pour chaque personne, la qualification, la fonction occupée ainsi que l'ancienneté.

Patrimoine

- Le nombre de personnes actives dans l'entreprise, toutes activités confondues, en ventilant le nombre de cadre, d'employé, d'ouvriers et d'apprentis.
- Le montant des salaires relatif au personnel actif au niveau couverture en ardoises naturelles ainsi que le montant des salaires relatif au personnel actif dans d'autres activités.
- Le nombre d'heures travaillées au total mais également le nombre d'heures effectuées par le personnel actif au niveau couverture en ardoises naturelles.
- Le nombre d'heures effectuées par les intérimaires.

3. CHANTIERS

L'entreprise doit démontrer son expérience au niveau réalisation de couverture en ardoises naturelles.

3.1. Liste des chantiers

Elle doit établir une liste des principaux chantiers qu'elle a réalisés. Cette liste doit préciser les éléments suivants :

- Un descriptif des travaux réalisés reprenant les caractéristiques principales du chantier ;
- Le montant des travaux HTVA ;
- Les coordonnées du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre.

3.2. Chantiers de références

Pour 3 chantiers, l'entreprise doit également fournir les informations suivantes :

- La nature des travaux réalisés ;
- La date ou la période de réalisation des travaux ;
- L'appréciation de ces travaux émanant du Maître d'ouvrage ou du Maître d'œuvre portant sur la qualité des travaux, le respect des délais et la tenue du chantier ;

Patrimoine

- Un reportage photographique reprenant des photos prises avant, pendant et après réalisation des travaux. Ces photographies doivent permettre de visualiser les différentes phases d'exécution des travaux mais également les points singuliers de la réalisation.
- Le métré descriptif et/ou récapitulatif des travaux.
- Le montant des travaux HTVA
- L'éventuel recours à de la sous-traitance.

4. ASSURANCE

L'entreprise doit prouver qu'elle est en ordre d'assurance concernant sa responsabilité civile. Pour ce faire, elle doit fournir une attestation émise, par sa compagnie d'assurance.

Par ailleurs, elle transmettra également un état des déclarations de sinistres.